

Marche à suivre pour l'adhésion des nouveaux membres de Soinplus.

1. Rencontre avec une personne de Soinplus pour faire connaissance.
2. Faire une lettre de motivation adressée aux membres de la Coopérative en y mettant :
 - un bref résumé de sa carrière professionnelle (pas pour les membres bénéficiaires)
 - les motivations ; pourquoi vouloir faire partie de Soinplus
 - Y mettre une phrase dans laquelle on mentionne qu l'on adhère aux Status de Soinplus et à la charte de l'économie sociale et solidaire (ce qui sous-entend de les avoir lu...)
3. La candidature est transmise à l'ensemble des membres de Soinplus et plus particulièrement aux membres du conseil d'administration, qui se réunit tous les 2 mois environ. Le conseil statue sur la candidature et fournit un préavis en tenant compte des éventuels retour des membres.
4. Si le préavis est positif, la postulante :
 - Figure sur le site de Soinplus ; faire parvenir au « responsable des nouveaux membres » : isabellevolery@hotmail.com, une photo de bonne qualité, le droit de pratique, le tout par Mail. Celui-ci les mettra sur le site internet www.soinplus.ch sous la rubrique des « membres ». Merci de vérifier ensuite si les informations y sont exactes. Si vous voulez voir figurer vos spécialisations sur le site, il faut également envoyer par mail les divers diplômes, CAS,DAS....
 - Est inscrite au groupe what'sapp : il vous permettra de communiquer rapidement avec les autres membres. Ce groupe sert pour les nouvelles situations (qui sont brièvement décrites) , pour les remplacements, pour des demandes de renseignements, pour le partage d'information etc.. y mettre uniquement ce qui concerne tout le groupe. Libre à chacun de prendre spécifiquement contact avec l'un des membres si besoin.
 - A accès au forum via le site www.soinplus.ch, sous documents et liens, forum de Soinplus. Demander un accès avec son nom et prénom (c'est plus simple), le coordinateur vous validera votre demande après contrôle. Une fois l'accès autorisé au forum, merci de compléter la liste des membres avec toutes vos coordonnées, nom, prénom, adresses, tél, spécialités, n°RCC.
 - Peut accepter des nouvelles situations via Soinplus. La description est détaillée sur le forum sous la rubrique « nouvelle situation ». Si plusieurs membres sont intéressés à prendre la même situation ils sont tenus de se coordonner entre eux,

en évitant le groupe whats'app. Il nous est utile d'avoir un bref retour sur le forum, si la situation est acceptée ou pas.

5. Si le préavis est négatif, la candidature est mise en suspens jusqu'à la prochaine assemblée générale.
6. L'assemblée générale statue en dernier lieu sur toutes les candidatures.
7. Le nouveau membre s'acquitte du montant de la part sociale de 250.- qu'il récupérera lorsqu'il partira de la Coopérative. Un délai de 2 mois est fixé pour le versement.
Coordonnées bancaires :
CH16 8040 3000 0087 2911 4
SIC : 80403
BIC : RAIFCH22

Le paiement de la part sociale termine et valide la procédure d'adhésion.